

# CERTIFICAT DE CONSIGNATION DE CAPITAL

LA BANQUE POSTALE déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 euros remise par

Monsieur  Madame BENGHELLAB NABIL

Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) de la :

Forme juridique SAS

Raison sociale ou Nom commercial 21.URBAN.FOOD

actuellement en cours de constitution, dont le siège social se situe :

Résidence, bâtiment : .....

Numéro et nom de la voie : 3B rue Paul SCHUTZENBERGER

Lieu-dit : .....

Code postal : 68200 Commune : MULHOUSE

Pays: FRANCE

Le(s) Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) nous a demandé de consigner cette somme représentant le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

| Nom et prénom(s) de l'associé ou la raison sociale | Adresse                               | Nombre de parts / actions | Montant versé (en euros) |
|--|---------------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| BENGHELLAB NABIL                                   | 137 rue de la République 68120 Pfstat | 100                       | 100                      |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |
|  |                                       |                           |                          |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation et des statuts définitifs datés et signés par l'ensemble des associés.

A défaut de production de ce certificat dans les 6 mois, la somme consignée pourra être débloquée :

- Soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés ou souscripteurs,
- Soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

A Mulhouse..... le 29/04/2025.....



Pour La Banque Postale  
 (cachet et signature) **Florence LANG-BIGI**  
 Responsable clientèle professionnelle  
 Secteur MULHOUSE - DOENACH  
 21a Rue de thann 68200 MULHOUSE  
 florence.lang-bigi@labanquepostale.fr